

Schwanengasse 12
Case postale
CH-3001 Berne
Tél. +41 31 322 69 11
Fax +41 31 322 69 26
info@ebk.admin.ch
www.cfb.admin.ch



Eidgenössische Bankenkommission
Commission fédérale des banques
Commissione federale delle banche
Swiss Federal Banking Commission

Conférence de presse du 27 mars 2007

Résumé de l'intervention d'Eugen Haltiner
Président de la Commission fédérale des banques

Quel « watchdog » pour la Suisse ?

Les Anglo-Saxons emploient le terme de « watchdog » pour désigner avec respect, mais aussi sévérité leurs autorités de surveillance. Inspirée par cette métaphore, la question se pose à nous : de quel « watchdog » a besoin la Suisse, lequel veut-elle – et veut-elle aussi s'offrir ? Cette question se pose aujourd'hui concernant la CFB, mais elle se posera aussi demain à propos de la future autorité de surveillance des marchés financiers, la FINMA. Pour en choisir la race, il faut se faire une idée des performances que l'on attend de son « watchdog ». Et la détermination de ces performances pré suppose une analyse de l'environnement et des conditions-cadre.

La CFB emploie 162 collaboratrices et collaborateurs, principalement des juristes et des économistes et représentant 153 postes à plein temps, pour remplir sa mission de « watchdog ». Ils réglementent, autorisent, surveillent et mènent des procédures. Ils assument la responsabilité de la surveillance consolidée pour environ 200 000 employés de banques œuvrant au sein d'entreprises actives en Suisse et à l'échelle internationale. La CFB génère, pour les établissements concernés, des coûts annuels de environ 30 millions de francs. En comparaison, les banques ont réalisé à elles seules des bénéfices de 30 milliards de francs.

Pour relever les défis qu'imposent ces ordres de grandeur, la CFB doit impérativement disposer de spécialistes dans tous les domaines de la surveillance, faire preuve d'efficacité et être reconnue en Suisse et dans le monde comme une autorité compétente. Car son travail vise à renforcer la place financière suisse et contribue de manière substantielle à sa réputation – dans l'intérêt de tous. De telles exigences valent aussi en ces temps de concurrence accrue pour attirer des talents et de pression sur les salaires. Le marché réagit en proposant des conditions d'embauche bien plus attractives

et l'on serait tenté, comme l'a dit mon collègue allemand Jochen Sanio, « de se laisser aller à l'euphorie – à moins d'être l'autorité de surveillance »¹.

Le secteur financier suisse est florissant

Bien sûr, le contexte économique est favorable. Bien sûr, le secteur financier suisse prospère et affiche d'excellents résultats. UBS SA et Credit Suisse Group ont brillé, réalisant des bénéfices nettement au-dessus des 10 milliards de francs. En 2006, les deux grandes banques ont drainé à elles seules pour près de 250 milliards de francs d'apports nets d'argent frais. Quant aux petites et moyennes banques opérant principalement en Suisse, banques privées et banques de gestion de fortune étrangères, nombreuses ont été celles qui ont également atteint des résultats records. De telles performances ne réjouissent pas seulement les employés et les actionnaires, mais aussi le fisc – et l'autorité de surveillance.

Cette croissance impressionnante reflète la dynamique des marchés. Une telle dynamique accroît toutefois la pression de la concurrence et contraint d'innover en permanence. On voit ainsi apparaître de **nouveaux modèles d'affaires** qui, par exemple, tendent à positionner les *Client Relationship Managers* comme des entrepreneurs, devant assumer une plus grande responsabilité individuelle et rémunérés par le biais d'une participation directe aux bénéfices. Des **restructurations** ont permis d'optimiser les chaînes internes de création de valeur, de rendre autonomes ou d'aliéner des parties d'entreprises. Dans le cadre de coopérations, on externalise, voire délocalise certaines fonctions, et on achète désormais des prestations qu'on assurait jusqu'ici. Des *joint ventures* internationales donnent le jour à de nouveaux prestataires et ouvrent ainsi de nouvelles perspectives. Pour la première fois, une licence a été octroyée en Suisse à une banque islamique respectant les principes de la charia. Le **rythme des investissements** reste élevé et pourrait bien s'accélérer encore. On investit notamment dans l'informatique, dans de nouvelles plates-formes de négoce ou dans la conquête de marchés à fort potentiel de croissance, comme les États BRIC. Ce dynamisme se manifeste enfin dans le **domaine des produits**, où l'innovation débouche sur des instruments d'une complexité croissante (dérivés, produits structurés, *hedge funds*).

Opportunités et risques

Ces évolutions ouvrent des perspectives et laissent présager que le secteur poursuivra son développement dans la voie du succès. Les nouvelles opportunités ne sont toutefois pas sans danger. L'évacuation de risques de crédit, devenue possible en raison de leur négociabilité, soulage certes le secteur bancaire, mais on ignore encore qui supporte ces risques en cas de dégradation de la solvabilité. Le manque de transparence caractérisant les secteurs du *Private Equity*, en plein essor, et des *hedge funds* compliquera vraisemblablement de plus en plus la tâche des banques au moment d'évaluer les risques inhérents à leurs contreparties. Le processus de couverture du risque de

¹ Réception de nouvel an du *Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht* (BaFin), le 11 janvier 2007



contrepartie est de plus en plus complexe. Les risques systémiques deviennent un thème central. Rappelons-nous les effets, sur les *prime brokers*, de la défaillance de *hedge funds* importants. Le volume nominal des dérivés de crédit en cours a connu une progression supérieure à la moyenne et dépasse parfois le volume des obligations qui leur servent de sous-jacents. En cas de choc externe, on ne pourrait pas éviter un recul brusque et important de la liquidité, suivi des corrections de valeur qui en découlent. Il devient ainsi de plus en plus crucial de bien gérer de tels risques.

La situation de concurrence permanente requiert des banques la capacité de s'adapter et la poursuite de leur croissance. La sanction n'est autre que l'éviction du marché. Il en résulte un appétit au risque accentué et un rétrécissement des marges, sans oublier une propension à tester de plus en plus les limites. La problématique des comportements qui dépassent les limites est évoquée dans le rapport annuel de la CFB. La question est purement rhétorique de savoir s'il faut une surveillance dans ce contexte.

Défis pour la CFB

Les défis du marché dictent les défis en matière de surveillance. Celle-ci doit être efficace à tous égards. Elle ne doit pas seulement suivre la dynamique des marchés et les risques qui en découlent, mais aussi savoir les anticiper. Elle doit remettre à leur place les auteurs de comportements excessifs – sans entraver la concurrence par des excès réglementaires. La surveillance a besoin d'une stature et d'un rayonnement qui, à l'échelle internationale aussi, lui donnent le profil nécessaire pour fixer des normes – les structures faibles sont préjudiciables et doivent malheureusement se borner à entériner. Si l'autorité de surveillance doit être efficace, c'est aussi pour pouvoir relever en temps opportun et de manière appropriée tous les défis auxquels elle est confrontée. Quel « *watchdog* » pour la Suisse ? La réponse ne peut être que celle-ci : un lévrier, svelte et vêloce, intelligent dans son comportement, mais capable de mordre quand il le faut.